



Assemblée générale, 19 novembre 2022

Rapport moral du Président

Saint Brévin, le spot de glisse !

Après cette période COVID perturbante, enfin une saison sportive qui s'est déroulée à peu près normalement. Les Grands Prix et épreuves de ligue ont pu avoir lieu.

Cependant, et malgré que nous ayons une des plus belles plages de France, la pratique de notre sport ne se fait pas toujours avec les conditions idéales !

C'est loin d'être le « Spot de Glisse idéal » dont nous parlions avec M. le Maire.

L'été une autorisation spéciale nous est bien accordée pour rouler plage nord.

Malheureusement la plage nord n'est pas au top « de sa forme », comme vous avez pu le constater et elle se dégrade un peu plus chaque année, au gré du vent et des marées !

Par chance nous pouvons toujours rouler à la **Roussellerie avant 11h et après 19h pendant l'été**. Par ailleurs cette portion de plage est très belle.

Puis à la fin de l'été, du 15 septembre au 15 juin, à nous les longues glissades sur une plage presque « déserte », surtout pas mauvais temps.

Oui mais voilà, c'est maintenant le parking du Pointeau qui nous est interdit pour cause de transformation en une moitié de parking et une moitié « d'espace vert » pour les promeneurs du dimanche !

La première phase de ces travaux devrait se terminer à la fin du premier semestre 2023, c'est-à-dire avant l'interdiction de rouler sur la plage sud pour nous !

Les travaux de la deuxième phase reprendront à l'automne 2023, c'est-à-dire au moment où nous pourrons rouler à nouveau sur la plage sud.

Avec ces travaux de transformation nous perdons un peu plus de ce qui faisait de Saint Brévin le « Spot idéal », envié par tous les pilotes Français et étrangers.

Le parking n'était pas seulement l'endroit idéal pour garer nos véhicules et accéder à la plage directement, mais c'était aussi l'endroit qui nous servait de « local », à défaut d'en avoir un, où l'on se retrouvait après avoir roulé pour échanger, boire une bière, refaire les courses et passer un moment de convivialité entre nous.

Aujourd'hui nous nous garons où nous pouvons et souvent loin les uns des autres.

Il nous faudra probablement tester d'autres points de rencontres : La Roussellerie ou le poste de secours des Rochelets pour préserver l'esprit de la Team CBCV faite d'échange, de bonne humeur et de partage.

La saison sportive 2021/2022.

Nous avons acheté, avec nos fonds propres, un **nouveau support jeune** (NSJ) pour le jeune **Auxence PINIER**. Pour Auxence 2021/2022 aura été l'année de la découverte du support et de la compétition. Il a beaucoup progressé et a pris de l'assurance.

Le **nombre des adhérents** reste constant et nous nous en félicitons. Nous sommes actuellement une cinquantaine. Notre première matinée « Portes Ouvertes », en lieu et place de notre participation à la journée des associations, a permis de récupérer 5 ou 6 nouveaux adhérents. A répéter l'année prochaine !

Les **regroupements** en semaine et week-end fonctionnent plutôt bien. Nous nous retrouvons régulièrement à une dizaine de pilotes. Les nouveaux pilotes profitent de l'expérience des anciens et tout le monde progresse dans une ambiance conviviale.

La quinzaine de pilotes **compétiteurs** représentent le CBCV sur tous les spots de France et étrangers et font des bons voire de très bons résultats.

En **Blokart**, incontestablement la famille **CHERIAUX** a été au top cette saison.

Le père, **Jean Marc**, en Blokart Middle performance : champion de France 2022, vainqueur de l'Open de France à la Franqui, 2^{ème} à l'Open de Belgique à Ostende et champion de ligue.

Le fils, **Lucas**, en Blokart FLY performance, suit son père de très près : Champion de France 2022, 2^{ème} à l'Open de Belgique à Ostende.

A noter aussi la première place au 5h de Berck du binôme **Jean-Pierre FORT** et Gregory Lottin du Club Eole de Berck, ainsi que la troisième place de Jean Pierre à l'Open d'Angleterre en catégorie Middle Blokart.

En **Classe 7**, ou speed-sail, **Pascal MALCOSTE** est vice-champion de France.

Bonne nouvelle pour les Classe 7 ils seront 4 pilotes du CBCV pour cette prochaine saison.

Matthieu LANELLE s'est lui aussi bien battu face à la concurrence des petits jeunes pendant toute la saison en **Kart à Voile** et s'est classé 8eme au championnat d'Europe à GRAVELINES.

Enfin **Christophe PINIER** en Classe 5 n'a pas démerité lors de sa première participation au Championnat d'Europe à CAMIERS.

Et demain, quel futur pour CBCV ?

Nous avons une magnifique plage pour nous faire plaisir et organiser ou non des compétitions.

Je dis ou non car organiser une compétition repose principalement et essentiellement sur notre envie de le faire. Pour faire simple, nous ne sommes pas obligés d'organiser des épreuves quelques soit leur niveau.

Les 8 et 9 octobre dernier, j'ai été très agréablement surpris de voir à quel point l'équipe de bénévoles du CBCV, souvent les mêmes, avait assurée lors de la deuxième édition des 4H de Saint Brevin et de la course de ligue.

Tout s'est mis en place facilement et rapidement, chacun semblant maîtriser parfaitement le rôle qu'il avait choisi.

Merci à eux.

Pour moi organiser des compétitions repose sur ce postulat de base : avoir une équipe prête à donner de son temps pour les autres.

L'autre postulat de base, pour un président, c'est de pouvoir disposer d'une véritable équipe autour de lui.

Notre club a 6 ans d'existence. Nous l'avons créée avec Thierry, Philippe, Hugues et moi-même. Pendant ces 6 années nous avons structuré, développé, animé le CBCV, et organisé de nombreuses compétitions de niveau national et internationale dont le championnat d'Europe Blokart en 2019, 90 pilotes, 13 nations.

Depuis nous avons élargi l'équipe en créant en 2020 un CA de 9 personnes.

Pour x raisons propre à chacun, cette équipe de 9 personnes a diminuée, et, actuellement nous ne sommes plus que 6 dont certains souhaitent soit laisser leur place soit avoir du renfort.

Je pense d'abord à Thierry, notre trésorier, qui fait un super boulot : comptabilité, gestion des licences, tenu du site, inscriptions et classements des épreuves que nous organisons, demande de subventions... Il est indispensable que quelqu'un puisse seconder Thierry et prendre le relais dans le futur.

Moi-même je ne souhaite pas être président à vie, et je laisserais volontiers ma place à un pilote plus jeune, plein d'enthousiasme et de nouvelles idées pour animer et développer notre club.

C'est important et sain pour une association de renouveler l'équipe dirigeante. Bien sûr cela se fera petit à petit. Mais il nous faut y songer dès maintenant.

Pour cela nous proposons à ceux d'entre vous qui ont l'envie de donner un coup de main, de nous rejoindre au sein du Conseil d'administration et ainsi de renforcer l'équipe.

La seule condition c'est votre motivation, votre envie de collaborer pour que le CBCV continue son histoire faite de rassemblements conviviaux, de compétitions à organiser (si vous le décidez) voir d'événements nouveaux que nous pourrions organiser tous ensemble.

Pour fonctionner correctement nous devons élire lors de cette Assemblée Générale 4 nouveaux entrants.

Nous serons bien sur présents auprès des petits nouveaux pour les accompagner dans cette nouvelle aventure, qui nous permettra à tous de vivre encore de beaux moments de char à voile !

Mais on pourrait se poser la question suivante : **à quoi sert un club et quel est l'intérêt d'en faire partie ?**

On pourrait se dire finalement je n'ai pas besoin de faire partie d'un club pour rouler sur la plage de Saint Brévin, donc pas besoin de m'investir dans son fonctionnement.

Les seules qui ont un réel intérêt sont les compétiteurs car ils ont besoin d'une licence compétition.

C'est en partie vrai, sauf que le fait d'être plus de cinquante adhérents, et d'organiser des compétitions qui mettent en valeur la plage et donc la ville de Saint Brévin, n'est pas négligeable dans nos négociations avec les élus pour obtenir, par exemple, une dérogation pour rouler plage nord l'été.

Il faut savoir que sur certaines plages comme Pornichet, Saint Malo et d'autres, la pratique du char à voile est très réglementée et limitée à une zone très précise, balisée, et souvent très petite.

A Saint Brévin, nous avons encore la chance et le plaisir de rouler sur l'intégralité de la plage entre Saint Michel et Saint Brévin les Pin soit environ 8 kms.

Si nous voulons conserver ce privilège nous devons être solidaires, le plus nombreux possible, respecter les autres utilisateurs de la plage, et faire en sorte que le CBCV continu d'exister !

Je vous souhaite une très bonne saison 2022/2023.

Amicalement

Bernard DUVAL

Président du CBCV